



REMAUFENS INFOS

DECEMBRE 2015

COMMUNE DE REMAUFENS



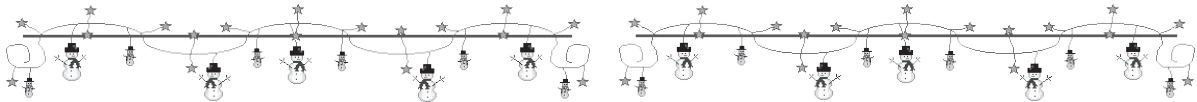
Principales informations

Depuis mai 2015, le Conseil communal a :

- ★ Pris connaissance du rapport du Service de la jeunesse qui a fait une visite à l'improviste dans les locaux de l'accueil extra-scolaire. Tout est en ordre et le Service de la jeunesse a trouvé les locaux et le matériel mis à disposition très bien.
 - ★ Pris acte de la démission de Madame Stéphanie JEANNERET de la commission scolaire, le Conseil communal la remercie pour son engagement.
 - ★ Participé à l'assemblée générale de l'Atelier Jeunesse de la Veveyse.
 - ★ Mandaté le bureau MGI Ingénieurs Conseils SA à Châtel-St-Denis afin d'investiguer pour connaître les raisons de la saturation des canalisations d'eau claire lors des fortes pluies du début mai 2015 dans le quartier des Brêts. Le Conseil communal a également mandaté ce bureau afin qu'il complète les propositions de travaux à exécuter pour éradiquer ce problème d'inondations de bâtiments dans cette zone.
 - ★ Participé à une séance de présentation de la nouvelle gare de Châtel-St-Denis et relevé que la conduite d'alimentation d'eau de notre commune devra être déplacée et remplacée pour permettre ces nouvelles constructions. D'autre part, des mesures de rétention des eaux claires devront être réalisées sur le Tatreil.
 - ★ Préavisé favorablement l'engagement de Madame Sandrine MAUDRY comme enseignante de classe primaire.
 - ★ Pris acte des travaux de la commission locale du feu suite aux visites de différents bâtiments.
 - ★ Participé à l'assemblée des délégués de l'association fribourgeoise d'aide et soins à domicile qui s'est tenue à Remaufens.
 - ★ Participé au repas officiel du tournoi du mémorial Sekulic lors de la fête du 80^{ème} anniversaire du FC Semsales.
 - ★ Pris connaissance des nouvelles dispositions engendrées par la nouvelle loi scolaire. La Commission scolaire disparaîtra pour devenir un conseil des parents. Chaque cercle scolaire devra se composer de 8 classes au minimum et tous les transports seront à la charge des communes.
 - ★ Reçu le formulaire d'annonce pour les installations solaires qui ne sont plus soumises à une demande de permis de construire. Ce formulaire est à disposition au bureau communal.
 - ★ Mis à l'enquête publique les zones de protection du puits et des captages de nos eaux de sources à Mology, avec la collaboration de Monsieur Toni ACKERMANN du bureau Aba-Geol SA à Fribourg.
 - ★ Engagé Madame Laura PROSPERO en qualité de responsable de l'accueil extra-scolaire ainsi que Madame Evelyne DORTHE en tant qu'auxiliaire. Nous leur souhaitons plein succès dans le cadre de leurs activités.
-

Principales informations (suite)

- ★ Reçu Monsieur SIMONET, co-responsable du projet "Transition? Action!" dans le cadre du paysage éducatif de la Veveysse. Il s'agit de proposer un soutien aux jeunes de 15 à 25 ans qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches professionnelles. Le Conseil communal est à la recherche d'un parrain pour les jeunes en difficultés dans notre commune. N'hésitez pas à prendre contact avec le Conseil communal si vous désirez des informations complémentaires.
- ★ Pris connaissance des résultats des deux contrôles avec radar qui ont été effectués par la police à l'intérieur du village. Aucun contrevenant n'a été enregistré. La Police de proximité poursuivra ses contrôles devant l'école et sur la Place du Village pour éviter que les véhicules ne stationnent sur le Stop devant la Banque Raiffeisen.
- ★ Adjugé à l'entreprise Pittet-Chatelan SA les travaux de réfection du chemin du Ferrage.
- ★ Reçu de l'institut agricole de Grangeneuve l'information sur les organismes nuisibles (chardon des champs, séneçon, jacobée, ambrosie, feu bactérien et capricorne asiatique) qui doivent être éliminés afin de ne pas contaminer les surfaces de cultures et de prairies.
- ★ Pris position et répondu aux pétitionnaires qui demandaient au Conseil communal de sécuriser les tracés routiers du village, suite au malheureux accident qui a eu lieu à la croisée des routes du Levant et du Pilon. En effet, le concept de circulation du quartier Combes-Levant-Pilon a été spécialement étudié pour limiter la vitesse des véhicules et sécuriser les piétons au moyen d'une chaussée étroite et d'un trottoir franchissable. Une chaussée plus large inciterait à rouler plus rapidement. Concernant le reste du village, la sécurisation de l'axe principal du village est actuellement en cours par la réalisation d'un trottoir dans le secteur de la Route du Cragé et le projet de la Route Villageoise.



- ★ Afin d'améliorer la sécurité, nous rappelons à la population l'importance de tailler les arbustes et haies en bordures de route selon les bases légales en vigueur.
- ★ Accepté la demande du Ski-Club St-Bernard concernant l'entretien du chemin d'accès au chalet du Châh à Rathvel. Cet entretien consistait à bétonner deux bandes de roulement sur la partie la plus raide qui avait subi de gros dommages suite aux intempéries de ce printemps, travaux effectués par les hommes de la Protection Civile.
- ★ Pris acte de l'avis du Service de l'environnement concernant l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016 des dispositions fédérales sur les mesures de réduction des micropolluants et leur financement. Une taxe fédérale de Fr. 9.— par habitant raccordé sera facturée aux communes.
- ★ Engagé Madame Géraldine CANTIN à 50% afin de compléter le poste de secrétaire communale. Madame Aurélie FONTAINE a décidé de réduire son activité à 60% après son congé maternité. Nous souhaitons plein succès à Madame CANTIN dans sa nouvelle activité ainsi que beaucoup de bonheur à Madame FONTAINE suite à la naissance de sa fille.
- ★ Adjugé au consortium JPF Construction SA et Coquoz Constructions SA les travaux d'aménagement du trottoir et de la réfection de la route du Cragé.
- ★ Décidé de ne pas entrer en matière concernant le projet de mise en commun de nos conduites de transport d'eau avec la commune de Châtel-St-Denis.

Principales informations (suite)

- ★ Constaté que divers déchets (bouteilles, papiers, etc...) ont été retrouvés à l'entrée du bois du Charavet sur la place de pique-nique. Le Conseil communal avertit que des mesures particulières seront prises en cas de récidive.
 - ★ Participé à la pose de la première pierre de la construction de la nouvelle caserne du centre de renfort de la Veveyse à Châtel-St-Denis.
 - ★ Participé à l'assemblée générale de l'association d'accueil familial de jour de la Veveyse.
 - ★ Fait construire un caisson avec drainage en amont d'un chemin de Mology. Suite aux intempéries de ce printemps, des glissements de terrain s'étaient produits.
 - ★ Donné son accord de principe pour la mise en place d'un îlot de vieux bois d'un demi hectare au lieu dit "Petit Mology". Il s'agit de ne pas exploiter cette surface durant une période de 50 ans.
 - ★ Adjugé au bureau BT Technique Sàrl la réalisation des plans d'évacuation pour chaque étage du bâtiment scolaire selon les exigences de l'ECAB.
 - ★ Adjugé à l'entreprise Descloux Carrelages SA à Maules les travaux de réfection des WC du premier étage du bâtiment scolaire.
 - ★ Décidé de fermer l'accès aux véhicules à la place de la salle polyvalente durant les jours d'école. Ceci évitera des croisements entre les enfants et les voitures. Cette mesure sera appliquée après la réfection de la Place du Village.
 - ★ Confirmé sa décision de poser deux Moloks sur la Place du Village en lieu et place des containers actuels.
 - ★ Décidé d'augmenter les heures d'ouverture de la déchetterie.
 - ★ Pris acte de la démission de Monsieur Claude ECOFFEY directeur de la Maison Saint-Joseph. Sa succession sera assurée par Monsieur François LOUP.
 - ★ Décidé de réfectionner la route depuis la benne du Ski-Club jusqu'au chalet d'alpage à Rathvel en même temps que les travaux réalisés par la commune de Châtel-St-Denis afin d'optimiser les coûts.
 - ★ Participé au vernissage de l'exposition organisée par le Groupe animation villageoise.
 - ★ Reçu le préavis de synthèse suite à l'examen préalable concernant notre plan d'aménagement local. Le Service des constructions et de l'aménagement a tenu à souligner la qualité du dossier.
 - ★ Participé à l'assemblée générale du Ski-Lift de Rathvel SA qui fêtait ses 40 ans.
 - ★ Participé à la soirée des commandants du feu qui s'est déroulée à Remaufens.
 - ★ Participé à la conférence-débat contradictoire au sujet des éoliennes qui s'est tenue à Givisiez.
 - ★ Pris acte de la position de l'association "Vents Contraires" composée de 6 habitants du village de Bouloz, qui s'oppose à toute réalisation d'un parc éolien en Veveyse. Le Conseil communal a assisté à la soirée de présentation à titre informatif.
 - ★ Pris acte du départ à la retraite de Monsieur Pierre-André MAILLEFER responsable d'exploitation de la station d'épuration VOG. Monsieur Jean-Marc CONUS le remplace depuis le 1^{er} novembre 2015.
-

Croix-Rouge fribourgeoise

Aide aux proches : un service d'accompagnement pour relayer les proches de personnes âgées et/ou malades ou en fin de vie

Renseignements et demandes :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 au 026 347 39 79 ou aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch.



Chaperon Rouge, service de garde d'enfants à domicile : un soutien efficace aux familles en cas d'urgence, de maladie, ou de situation exceptionnelle.

Renseignements et demandes :

Lundi-vendredi : 07h30 - 11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00 - 21h00 au 076 347 39 49 (uniquement pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Ecoles

Organisation des classes 2015-2016

1H et 2H	Angélique Charrière
1H et 2H	Pauline Torche et Mireille Pauchard
3H	Patricia Jaquier
4H	Stéphanie Kneuss et Sandrine Maudry
5H et 6H	Frédéric Chassot
6H et 7H	Mandy Disière
7H et 8H	Gaëlle Mele



Vacances de Noël du lundi 21 décembre 2015 au vendredi 1er janvier 2016.

Vacances de Carnaval du lundi 8 février au vendredi 12 février 2016.

Vacances de Pâques du lundi 25 mars au vendredi 8 avril 2016.

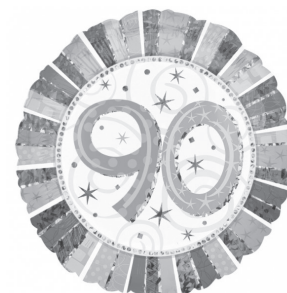
L'année scolaire 2015-2016 se terminera le vendredi 8 juillet 2016.

90 ans en 2015

**Nous félicitons Madame Léonie DORTHE
qui a fêté ses 90 ans le 22 mai dernier.**

**A cette occasion et en collaboration avec le Conseil de Paroisse,
le Conseil communal lui a remis un présent.**

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour la suite.



Astuces énergétiques

Réduire ses besoins en chauffage :

- ☺ Éviter les courants d'air en hiver. Le mouvement de l'air augmente la sensation de froid, on a envie de chauffer plus.
- ☺ Ouvrir grand les fenêtres pendant 10 minutes pour renouveler l'air efficacement. Les laisser entrebâillées est en revanche une mauvaise habitude : on ne renouvelle pas vraiment l'air mais on refroidit durablement les murs. Or, il n'y a rien de tel qu'une paroi froide pour procurer une sensation d'inconfort.
- ☺ Fermer les volets et les rideaux le soir, même quand on a de bons doubles vitrages.
- ☺ Placer des joints si les fenêtres laissent passer l'air.
- ☺ Dépoussiérer régulièrement les radiateurs.
- ☺ Conserver la chaleur au rez-de-chaussée et éviter la surchauffe dans les chambres du haut en fermant la cage d'escalier en bas, au moins par un lourd rideau l'hiver.
- ☺ Limiter la température de chauffe à 19 °C, baisser la température à 18, voire 17 °C la nuit, à 16 °C dans la journée quand on est absent.
- ☺ Fermer les portes des pièces inoccupées, qui sont en toute logique moins chauffées.
- ☺ Fermer la trappe d'aération de la cheminée quand on ne l'utilise pas, c'est une entrée d'air froid. Utiliser du bois bien sec, après 2 ans de séchage.



Tout savoir sur les économies d'électricité

www.off-fr.ch

Réception des jeunes citoyens nés en 1996 et 1997

Le samedi 3 octobre 2015, le Conseil communal a reçu les jeunes citoyennes et citoyens ayant atteint leur majorité en 2014 et 2015. Après la traditionnelle visite du site de Mology, nous avons pris un apéro sur place, puis partagé un repas au Restaurant de l'Avenir à Remaufens.



Présents : Max Weiss, Cindy Tâche, Flora Silva, Chloé Vauthey, Roch Glauser

Calendrier des votations 2016

ELECTIONS COMMUNALES LE 28 FÉVRIER 2016

Dépôt des listes électorales au plus tard le 18 janvier 2016 à midi

Votations fédérales les 28 février, 5 juin, 25 septembre et 27 novembre 2016

Pour le vote anticipé, l'enveloppe, munie de votre signature manuscrite, doit parvenir au Secrétariat communal ou être déposée dans la boîte aux lettres au plus tard jusqu'à 10h00 le dimanche du scrutin. Pour le vote par correspondance, veuillez biffer votre adresse qui doit cependant rester lisible.

Le bureau de vote est ouvert le dimanche du scrutin entre 11h00 et 12h00.



Vente de sapins de Noël

Cette année, vous avez la possibilité d'acheter votre sapin de Noël le

Samedi 12 décembre 2015 de 14h00 à 17h00
dans le cadre du Marché de Noël
à la salle polyvalente de l'école à Bossonnens



Divers

Ouverture de la déchetterie
toute l'année
Mercredi de 14h00 à 19h00
et
Samedi de 9h00 à 12h00

Secrétariat communal
Mardi de 13 h 00 à 17 h 00
Mercredi de 17 h 00 à 18 h 30
Vendredi de 13 h 00 à 17 h 00
Fermé du 21 décembre au 1er janvier

Le Conseil communal tient à remercier toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps et leurs compétences pour la bonne marche de notre communauté en 2015 et vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2016 et de



